

Test final

Badge Cycliste d'Or

Quiz

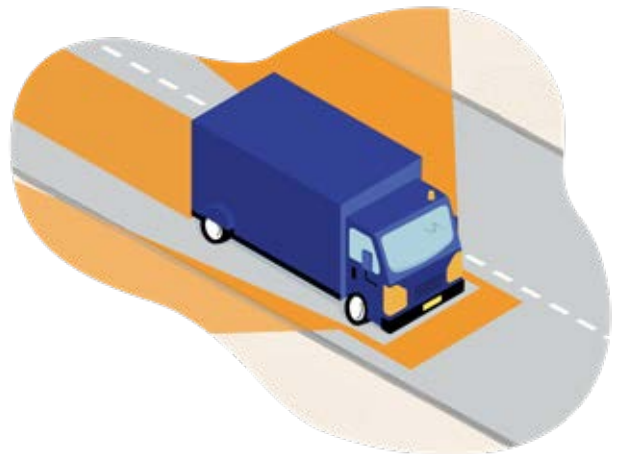
Correction du quiz pour l'enseignant-e

Ce dossier vous permet de voir avec vos élèves quelques panneaux de signalisation liés aux cyclistes, ainsi que des situations compliquées et/ou potentiellement risquées qui peuvent arriver en rue.

PARTIE 1 - ANGLE MORT

1. Que signifient les zones en orange dans cette image ?

- A. Les zones où le conducteur du véhicule me voit bien.
- B. Les zones où le conducteur du véhicule ne me voit pas, même s'il regarde dans ses rétroviseurs.
- C. Les zones où le conducteur ne peut pas tourner.



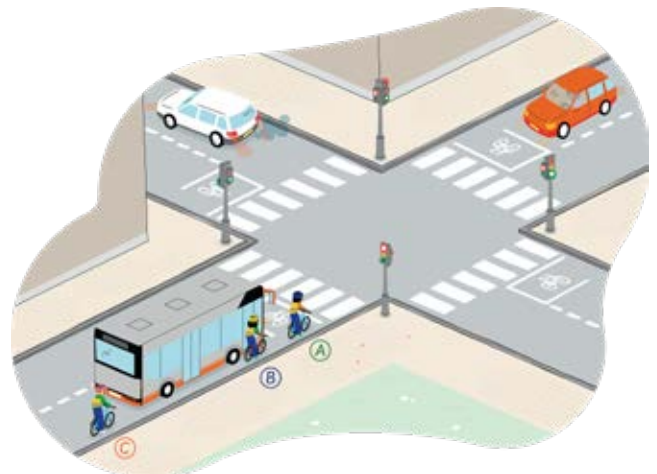
L'angle mort est l'espace autour d'un véhicule (particulièrement d'un grand véhicule comme un bus ou un camion) où le conducteur ne te voit pas. Le plus grand danger est d'être percuté dans l'angle mort sans que le conducteur du véhicule s'en aperçoive. Il faut être méfiant autour d'un grand véhicule et se placer là où on est sûr d'être vu (voir poster de l'annexe 2 « L'angle mort »).

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 1 :

- Avez-vous déjà vécu une telle situation où vous étiez invisible pour le conducteur parce que vous étiez caché dans l'angle mort ?
- Comment avez-vous réagi à cette situation ?

2. Tu veux tourner à droite à ce carrefour. Un bus est à l'arrêt devant le feu rouge. Quelle est la meilleure chose à faire ?

- A. Je dépasse le bus par le côté droit, et je roule jusqu'à la zone avancée pour cyclistes, devant le bus.
- B. Je roule et je m'arrête à côté du bus.
- C. J'attends à droite derrière le bus, à une distance d'au moins 3 mètres.



Ne t'approche pas d'un grand véhicule. Il est dangereux de se trouver à côté ou juste derrière un bus, surtout à sa droite. Tu peux te retrouver dans l'angle mort où le conducteur ne te voit pas. Cela peut conduire à des situations dangereuses.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 2 :

- Est-ce que vous aussi, vous avez des angles morts ? Oui, on ne voit pas derrière sa tête.
- Faites le test en mettant vos mains au niveau des oreilles, avancez-les : vous les voyez, reculez-les : elles disparaissent !

3. Le camion te dépasse et veut tourner à droite. Quelle est la meilleure chose à faire ?

- A. Je continue à rouler car j'ai la priorité.
- B. Je m'arrête parce que je dois céder le passage au camion.
- C. Je ralentis et j'essaie d'établir un contact visuel avec le conducteur. Je m'arrête si je ne suis pas certain que le conducteur m'a vu.



Le conducteur devrait laisser passer le cycliste, puisque le cycliste est sur une piste cyclable qui continue. Mais attention, même s'il devrait être complètement concentré sur ses alentours, un conducteur est souvent occupé par plusieurs choses à la fois pendant qu'il conduit : suivre le GPS, faire attention aux autres véhicules, écouter de la musique... Il doit donc faire attention à beaucoup de choses. Par conséquent, un conducteur oublie parfois de regarder dans ses rétroviseurs.

À cet endroit, tu peux également te trouver dans son angle mort. Un accident est alors vite arrivé.

Alors, si en tant que cycliste tu n'es pas certain que le conducteur t'a vu, il vaut mieux t'arrêter et laisser passer le véhicule.

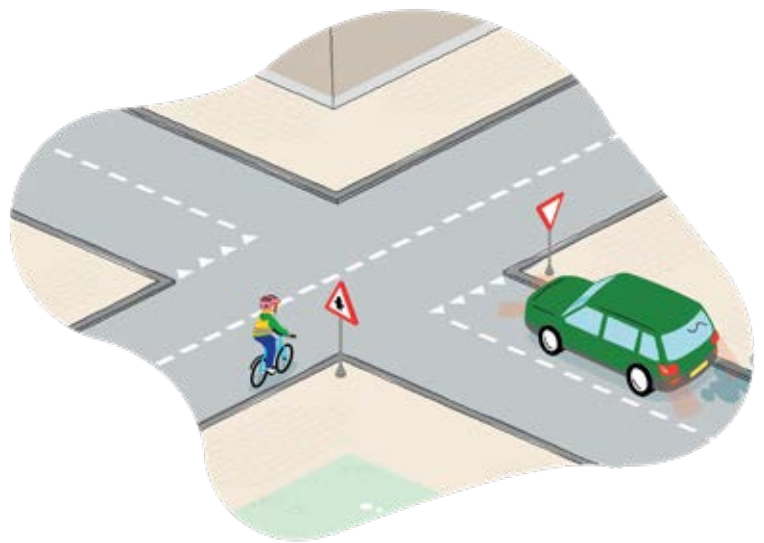
Suggestions pour la discussion en classe sur la question 3 :

- Connaissez-vous un carrefour comme celui-là près de l'école ?
- Si oui, où ? Et comment vous comportez-vous à cet endroit ?

PARTIE 2 - PRIORITÉ ET PANNEAUX

4. Que signifie le panneau près du cycliste ?

- A. Tous les conducteurs qui circulent sur cette route (y compris les cyclistes) ont la priorité au prochain carrefour.
- B. Au prochain carrefour, je dois céder le passage aux conducteurs venant de ma droite.
- C. Ce panneau de priorité ne s'applique qu'aux automobilistes. Je dois donc céder le passage aux véhicules qui viennent de ma droite.



Ce panneau de signalisation signifie que tu as la priorité au prochain carrefour. Les conducteurs venant de gauche ou de droite devront donc te laisser passer. Néanmoins, il est conseillé de ralentir à un carrefour et de regarder attentivement si les autres conducteurs t'ont vu.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 4 :

- Savez-vous où il y a un panneau comme celui-là près de l'école ?
- Quelle est la différence entre ce panneau et le losange orange à bord blanc ?
 - Le panneau de cet exercice nous donne la priorité uniquement au carrefour suivant.
 - Le panneau losange orange à bord blanc indique que nous avons la priorité jusqu'à ce qu'il réapparaisse en losange barré, qui indique alors la fin de la route prioritaire.

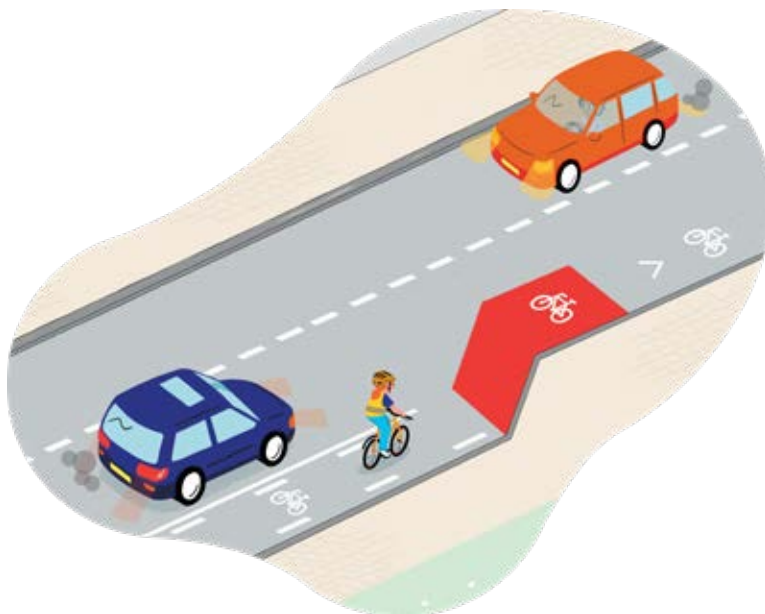
5. La piste cyclable s'arrête.

Que dois-tu faire ?

A. Je continue ma route sur la chaussée. L'automobiliste doit me céder le passage, mais je regarde par-dessus mon épaule pour m'assurer qu'il m'ait bien vu.

B. Je continue à rouler sur le trottoir.

C. Je m'arrête et je cède le passage à la voiture.



Si tu t'engages sur la chaussée à la fin d'une piste cyclable, cela n'est pas considéré comme une manœuvre. L'automobiliste doit te céder le passage. Tends le bras gauche et cherche à établir un contact visuel avec lui pour éviter toute situation dangereuse. Si tu n'arrives pas à établir un contact visuel, joue la carte de la sécurité et laisse l'automobiliste passer en premier.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 5 :

- Savez-vous où il y a une situation comme celle-là près de l'école ?
- Êtes-vous attentifs aux voitures lorsque vous vous déplacez à vélo, même aux endroits où vous avez la priorité ?

6. Que dois-tu faire à ce carrefour ?

A. Je m'arrête au feu de signalisation et j'attends qu'il passe au vert.

B. Je cède la priorité à la voiture blanche.

C. Je suis les indications de l'agent de police et je franchis donc le carrefour.



Il existe une hiérarchie dans la signalisation. On doit suivre dans l'ordre : 1) les indications des agents de police, 2) les feux de signalisation, 3) les panneaux de circulation, 4) le code de la route (priorité de droite).

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 6 :

- Avez-vous déjà traversé un carrefour dirigé par un policier ?
- Quels sont les panneaux réservés aux cyclistes qui vous autorisent à ne pas tenir compte d'un feu de circulation ? B22  et B23  mais attention, vous devez céder la priorité (voir la question 10).

7. Peux-tu circuler à vélo dans cette rue ?

- A. Oui, en tant que cycliste, je suis autorisé à circuler dans les deux sens.
- B. Oui, mais seulement dans cette direction.
- C. Non, ce n'est pas autorisé.



Le panneau de signalisation rouge interdit à tous les conducteurs de s'engager dans la rue dans ce sens, mais le panneau additionnel blanc fait une exception pour les cyclistes.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 7 :

- Connaissez-vous une rue comme celle-là près de l'école ?
- Connaissez-vous le nom de ces rues ? Il s'agit d'un SUL (Sens Unique Limité).

8. Tu es à vélo et tu arrives à ce carrefour. Que dois-tu faire ?

- A. Je continue car ce panneau ne concerne pas les cyclistes.
- B. Je m'arrête et je mets un pied à terre.
Si personne ne s'approche, je continue.
- C. Je ralentis et si personne ne s'approche, je continue.



Un panneau STOP et un trait blanc sur la route indiquent que tu arrives sur une route prioritaire où tu dois t'arrêter et céder le passage. En tant que cycliste, tu montres que tu es vraiment arrêté en posant un pied à terre.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 8 :

- Savez-vous où il y a un panneau comme celui-là près de l'école ?
- Quelle est la différence entre ce panneau (STOP) et le triangle rouge (Céder le passage) ?
 - Le panneau STOP vous oblige à vous arrêter, avant de redémarrer, même s'il n'y a personne.
 - Le panneau « Céder le passage », vous oblige à ralentir, mais vous n'êtes pas obligé de vous arrêter s'il n'y a personne. Vous pouvez alors continuer à rouler.

9. Es-tu obligé de rouler sur la piste cyclable lorsqu'il y en a une ?

- A. Oui, toujours (sauf cas exceptionnel, si elle est en mauvais état).
- B. Oui, sauf si le nombre de cyclistes est supérieur à cinq.
- C. Non, ce n'est pas obligatoire.



Une piste cyclable est reconnaissable à ce panneau de signalisation ou à deux bandes pointillées blanches parallèles. Si l'un de ces signes est présent, les cyclistes sont obligés d'emprunter la piste cyclable, sauf si elle est en très mauvais état. Dans ce cas exceptionnel, ils peuvent se mettre brièvement sur la route.



Suggestions pour la discussion en classe sur la question 9 :

- Utilisez-vous toujours les pistes cyclables ?
- Connaissez-vous des endroits où la piste cyclable est en mauvais état ? Vous pouvez alors contacter le service mobilité de la commune ou signaler ce problème dans l'application « Fix My Street ».

10. Que peux-tu faire à ce carrefour si tu veux tourner à droite ?

- A. Je dois m'arrêter au feu rouge et attendre qu'il passe au vert pour continuer.
- B. Je peux tourner à droite au feu rouge, en cédant le passage aux autres véhicules et aux piétons sur le passage pour piétons.
- C. Il est interdit de tourner à droite pour les cyclistes.



Si tu vois ce panneau en dessous d'un feu de signalisation, cela veut dire qu'en tant que cycliste tu peux tourner à droite même quand le feu est orange ou rouge. Attention, tu dois céder le passage aux autres usagers de la route dans le carrefour.

Il existe aussi une version de ce panneau avec une flèche vers le haut. Dans ce cas, le cycliste peut continuer tout droit, même si le feu est orange ou rouge. Il doit également céder la priorité aux autres usagers de la route.



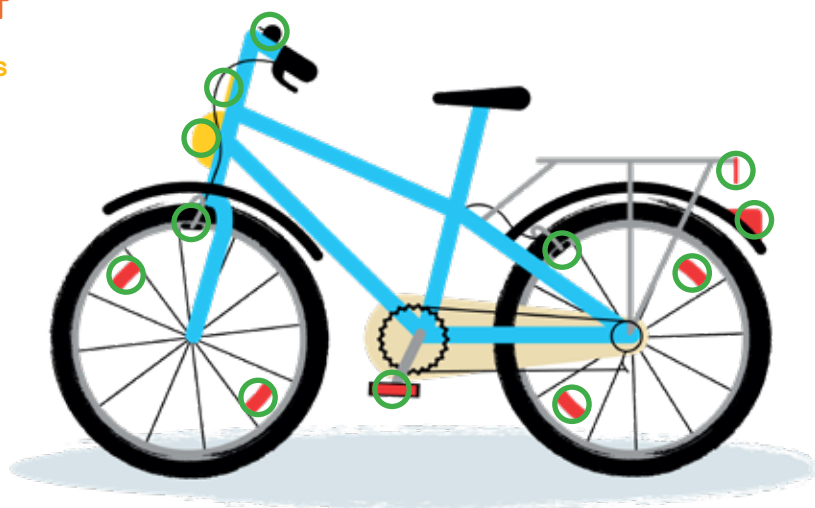
Suggestions pour la discussion en classe sur la question 10 :

- Savez-vous où il y a un panneau comme celui-là près de l'école ?
- Avez-vous déjà vu des cyclistes continuer au feu rouge ?

PARTIE 3 - LE VÉLO ET SON ÉQUIPEMENT

11. Quels sont les équipements obligatoires sur ton vélo ? Entoure-les.

- A. Une sonnette.
- B. Des freins avant et arrière.
- C. Un compteur de vitesse.
- D. Des catadioptrés sur les roues, sur les pédales, à l'avant et à l'arrière.
- E. Un porte-bagages.
- F. Des pneus rouges.
- G. Quand il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise : des phares blancs ou jaunes à l'avant et rouges à l'arrière du vélo.



Les éléments suivants sont obligatoires :

- ➡ Deux freins en bon état de marche : un sur la roue avant et un sur la roue arrière.
- ➡ Une sonnette.
- ➡ Un catadioptré blanc à l'avant, un catadioptré rouge à l'arrière, des catadioptrés orange sur les pédales et les roues (ou des pneus à bandes réfléchissantes).
- ➡ Quand il fait sombre : un feu blanc ou jaune à l'avant et un feu rouge à l'arrière visibles à 100 mètres.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 11 :

- Quels équipements ne sont pas obligatoires mais fort recommandés ? Un casque vélo et une chasuble fluo et réfléchissante (surtout quand il fait sombre).
- Doit-on remplacer son casque si on tombe et qu'il reçoit un choc ? Oui, toujours. Si vous le réutilisez après une chute, celui-ci absorbera moins les chocs, ce qui peut être dangereux.

12. L'éclairage de ton vélo peut-il également clignoter ?

- A. Oui, à l'avant comme à l'arrière.
- B. Oui, mais seul mon feu arrière peut clignoter.
- C. Non, ce n'est pas autorisé.

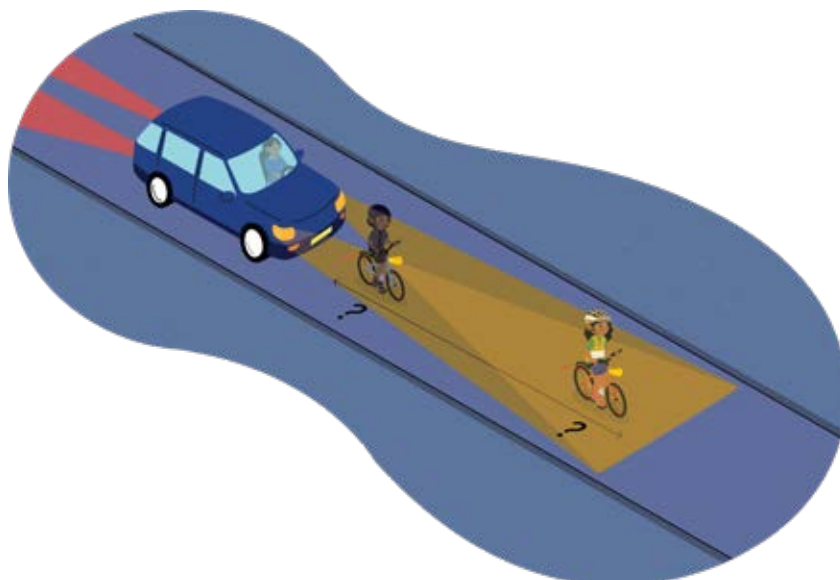


En Belgique, l'éclairage des vélos peut clignoter. Toutefois, des études montrent qu'une lumière allumée en permanence est plus sûre qu'une lumière clignotante, car elle permet aux autres usagers de la route de mieux juger de votre trajectoire et de votre vitesse.

Les feux ne doivent même pas être fixés sur le vélo, ils peuvent également être attachés à vos vêtements ou à votre sac à dos. Cependant, les feux fixés de manière permanente au vélo sont souvent de meilleure qualité que les feux amovibles.

13. Grâce à une chasuble réfléchissante, à quelle distance es-tu visible la nuit par un conducteur ?

- A. Je suis visible à 150 mètres avec une chasuble, contre 30 mètres avec des vêtements foncés.
- B. Je suis visible à 50 mètres avec une chasuble, contre 3 mètres avec des vêtements foncés.
- C. Ça ne change rien, je suis visible à 30 mètres avec des vêtements foncés ou une chasuble.



Voilà pourquoi il est important de porter ce type d'équipement quand il fait sombre, ou que la visibilité est moins bonne (brouillard par exemple).

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 13 :

- Que vaut-il mieux porter la journée ? Une chasuble fluo ou un vêtement de couleur vive.
- Que vaut-il mieux porter quand la visibilité est mauvaise ou dans l'obscurité ? Des éléments réfléchissants (bandes grises sur les vêtements ou chasubles).
- Pensez-vous que mieux on vous voit, plus vous êtes en sécurité ?
- Est-ce que vous êtes en faute si vous ne portez pas de chasuble ? Non, les conducteurs doivent en tout cas faire bien attention de pouvoir voir tous les usagers de la route. Mais si chacun fait un effort (les cyclistes en se rendant plus visible), la route devient plus sécurisée pour tous.

PARTIE 4 - LE COMPORTEMENT

14. Peux-tu t'installer sur le porte-bagages du vélo de ton ami pour rouler ?

- A. Oui, si nous sommes prudents.
- B. Oui, mais seulement s'il y a des repose-pieds.
- C. Non, ce n'est pas autorisé.



Vous pouvez seulement être passager sur un vélo si celui-ci est équipé d'un siège spécial ou d'une remorque pour vélo. Il est interdit de s'asseoir sur le porte-bagages.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 14 :

- Connaissez-vous des types de vélos qui permettent de rouler avec quelqu'un ? Le tandem et le longtail, par exemple.
- Avez-vous déjà testé ce type de vélo ?
- Savez-vous quel poids maximum un porte-bagages peut supporter ? En général, un porte-bagages peut supporter entre 20 et 25 kg de charge, donc beaucoup moins qu'une personne.

15. À quoi dois-tu faire attention dans cette situation ?

- A. À ne pas rouler trop vite.
- B. Aux voitures qui roulent sur la chaussée.
- C. À la voiture bleue en stationnement qui est sur le point de quitter son emplacement.



Fais particulièrement attention à la voiture garée bleue, car elle a mis son clignotant. Dans cette situation, le conducteur peut difficilement te voir et veut sans doute sortir de sa place. Fais donc attention aux signes qui indiquent qu'une voiture va bouger : feux de freinage ou de recul allumés, clignotants enclenchés... En principe, le conducteur de la voiture garée doit te laisser passer, mais si tu n'es pas sûr qu'il le fera, il est préférable de laisser la voiture sortir en premier.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 15 :

- À quoi d'autre devez-vous être attentifs quand vous roulez le long de voitures garées ? Faites attention aux portières, qui peuvent s'ouvrir et vous faire chuter. Gardez toujours une distance d'environ 1 mètre afin de les éviter. Faites également attention aux piétons qui voudraient traverser entre deux voitures garées, ils sont moins visibles et pourraient vous surprendre, même s'ils devraient vous laisser passer en premier.

16. Peux-tu utiliser ton GSM en roulant à vélo ?

- A. Oui, c'est autorisé.
- B. Non, on ne peut pas utiliser son téléphone en roulant.
- C. Oui, mais seulement pour envoyer un message au Roi.



Il est interdit d'avoir son téléphone en mains quand on roule à vélo. Tu ne peux donc pas envoyer de messages ou téléphoner à vélo (sauf si tu utilises un kit main libre, mais il vaut mieux l'éviter). À vélo, tu dois être attentif à ce qui se passe autour de toi : une voiture qui débouche brusquement d'une rue, un piéton qui traverse... Lorsque tu parles au téléphone, tu es distrait et donc dangereux pour les autres et pour toi-même.

Suggestions pour la discussion en classe sur la question 16 :

- Pouvez-vous écouter de la musique en roulant à vélo ? La loi n'interdit pas de porter des écouteurs à vélo, même si ce n'est pas conseillé. Il s'agit d'une source de distraction et vous risquez de ne pas entendre les avertissements d'un piéton ou d'un véhicule.

17. Peux-tu traverser un passage pour piétons à vélo ?

A. Oui, je peux traverser à vélo si je ne gêne pas les piétons et si je donne la priorité aux véhicules avant de m'engager sur le passage.

B. Non, il est interdit de passer sur un passage pour piétons à vélo.

C. Non, je dois descendre de mon vélo et traverser avec mon vélo à la main.



Un cycliste peut traverser la rue sur un passage pour piétons, en roulant à vélo. Attention : pour commencer sa traversée, il n'a pas la priorité et il doit céder le passage aux piétons et aux véhicules. Pendant sa traversée, il doit toujours céder le passage aux piétons, mais les véhicules doivent lui céder le passage.

S'il descend du vélo, il peut traverser en tant que piéton et a alors la priorité dès qu'il s'apprête à traverser.